



CSE du 26 février 2021

Déclaration de la CFE CGC sur le budget prévisionnel des œuvres sociales du CSE 2021

Après analyse des données fournies par le bureau du CSE, les élus CFE-CGC notent la baisse conséquente de la subvention prévisionnelle (- 17 %) allouée au CSE pour l'année 2021, obligeant les gestionnaires à faire preuve de prudence et de réalisme.

Dans ce contexte, nous saluons les orientations prises au niveau de la gestion du restaurant d'entreprise, afin de garder un haut niveau de prestation, avec une augmentation de la part de subvention passant de 40 % à 45 % vs le budget 2020.

Par contre, les élus CFE-CGC déplorent la chute brutale de l'allocation de la subvention pour les activités culturelles et sportives, avec une baisse des budgets supérieure à 50 % ; alors que les coûts fixes de structure de notre CSE, qui représentent une part importante des dépenses, n'ont pas subi de baisse.

Le haut niveau de la trésorerie, économisée au fil des années pour palier à ces aléas, et des solutions provisoires au centre culturel, comme la mise en place d'APLD, et des ajustements de budget sur tous les postes de dépense, la non continuité d'une politique voyage incompatible avec la pandémie mondiale, auraient permis de moins impacter les pertes que subiront inévitablement les salariés de STELIA.

Dans ce contexte différent des années précédentes, les élus CFE-CGC tiennent néanmoins à remercier les membres de la commission ASC, ainsi que le trésorier et le secrétaire du CSE pour leur travail.

Au vu des différentes orientations financières proposées, les élus CFE-CGC donneront un avis d'abstention sur la proposition de budget du CSE 2021.